

PROJET PEDAGOGIQUE 2024/2025

Accueil de loisirs Pierre Royon

Périscolaire, mercredis, vacances et camps



SOMMAIRE :

La Communauté de Communes Loire Semène

L'équipe

Le fonctionnement du centre de loisirs

- Les locaux et l'aménagement de l'espace
- Les enfants
- L'accueil de loisirs

Se réunir pour

Les partenaires

Les objectifs pédagogiques

- Les objectifs -> les moyens -> l'évaluation

La journée type

Les projets

Mode d'évaluation

- Des activités / Des animateurs / Auto-évaluation et Évaluation

Conclusion

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

LOIRE-SEMENE

La Communauté de Communes Loire Semène a été créée le 28 décembre 2000. Elle reprend le nom des deux cours d'eau qui la traversent.

Elle se compose de sept communes :

- Aurec-sur-Loire
- La Séauve-sur-Semène
- Pont-Salomon
- Saint Didier-en-Velay
- Saint Ferréol d'Auroure
- Saint Just-Malmont
- Saint Victor-Malescours

Le siège se situe à La Séauve-sur-Semène, dans l'ancienne abbaye cistercienne.

Première compétence d'envergure exercée par la Communauté de Communes, l'enfance-jeunesse demeure un axe fort de la politique communautaire et le plan de mandat réaffirme sa place centrale.

Ses acteurs

- Une équipe pédagogique professionnelle compétente, diplômée, et motivée assure l'accueil et l'encadrement des enfants ainsi que la gestion administrative, à l'interface entre la gestion de la structure, l'accueil du public et le suivi financier et réglementaire des activités.
- Service Famille-Jeunesse
- Commission Famille-Jeunesse

Les politiques enfance/jeunesse connaissent une multiplicité d'acteurs, il est donc primordial de les coordonner pour assurer un travail plus efficace de chacun.

Ses valeurs

La Communauté de Communes Loire Semène a fait le choix d'englober la politique enfance/jeunesse dans un cadre plus large, celui d'une politique familiale afin de les mettre en cohérence, en perspective, dans un continuum éducatif qui place la cellule familiale au cœur des débats et qui devrait ainsi permettre de mieux appréhender les problématiques du territoire.

Des finalités éducatives ont été définies :

A. Assurer le bien-être de l'enfant et du jeune :

- Garantir sa sécurité physique, morale et affective
- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à la santé
- Respecter son rythme
- Garantir un accueil de qualité en respectant les différences
- Être des lieux d'éveil
- Favoriser les échanges, le relationnel, l'implication et le soutien et l'accompagnement de la cellule familiale : écoute, conseil, médiation

B. Participer à la construction de sa personnalité

- Par son ouverture d'esprit : lieu d'éveil, de sensibilisation
- Par la découverte et l'expression : développer différents moyens d'expression : découvrir, manipuler, transformer des matériaux pour développer le sens pratique, l'ingéniosité
- En forgeant sa propre réflexion, en stimulant son sens critique
- En lui donnant le goût des choses simples, le sens du service et le sens de l'effort
- En participant à la vie en groupe : par l'intermédiaire du jeu, du sport, des sorties, des camps, apprendre aux jeunes à se rencontrer, à s'écouter, à se respecter, à établir des règles de vie, à s'organiser

C. L'aider à prendre sa place dans la société

- En éveillant son sens de la responsabilité individuelle et collective
- En facilitant l'acquisition de l'autonomie, en encourageant la socialisation, la vie collective et le respect des autres
- En favorisant l'ouverture sur son territoire et sur le monde, les échanges, en établissant des relations sociales, en développant l'esprit de curiosité
- En promouvant les valeurs de citoyenneté, en éveillant les enfants et les jeunes à la vie en société dans l'objectif de devenir les adultes citoyens de demain
- En favorisant l'accès à la culture
- Œuvrer pour une prise de conscience environnementale chez l'enfant, dès son plus jeune âge, de ses actions, de ses impacts, afin de l'amener vers un comportement écocitoyen

L'équipe

Équipe de direction :

- BILLON Bertille : Responsable Espace de Vie Social diplômée d'un DEASS
- FORNASIER Thibaut : Responsable Accueil de loisirs diplômé d'un DEJEPS
- MOULIN Chloé : Animatrice référente en cours de formation BPJEPS

Le rôle de l'équipe encadrante :

Le responsable :

- *Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.*
- *Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.*
- *Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.*

- *Il gère les relations avec les différentes partenaires (prestataires de service, partenaires extérieurs, municipalité, ...).*
- *Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).*
- *Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.*
- *Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.*

(L'adjoint) :

- *Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.*
- *Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action et le remplace en son absence.*
- *Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.*
- *Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs (explication des règles de fonctionnements, transmission des connaissances, évaluation des animateurs, aide dans la mise en place du projet d'animation.)*
- *Il est l'intermédiaire entre les animateurs et le directeur.*

Équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 8 animateurs (rices) permanents.

- DUTOIT Florian : Animateur périscolaire et mercredi SAINT JUST-MALMONT
- BERAUD Isabelle : Animatrice périscolaire et mercredi SAINT JUST-MALMONT
- GERENTON Sylvie : Animatrice périscolaire et mercredi SAINT JUST-MALMONT
- CROZE Manon : Animatrice périscolaire, CLAS et mercredi SAINT JUST-MALMONT
- CLUZEL Maud : Animatrice périscolaire et mercredi SAINT JUST-MALMONT

- SEGURA Morgane : Animatrice périscolaire SAINT JUST-MALMONT
- BESSET Julie : Animatrice périscolaire SAINT VICTOR-MALESCOURS et mercredi SAINT JUST-MALMONT
- MASSARDIER Virginie : Animatrice périscolaire SAINT VICTOR-MALESCOURS

En plus de celles-ci, viendront s'ajouter des animateurs vacataires et lors des mercredis et/ou vacances scolaires ainsi que toute une équipe technique chargée de l'entretien des locaux municipaux ou de l'accueil des enfants sur le temps passerelle école/périscolaire et avec qui nous comptons travailler dans un respect mutuel.

Ils complètent l'équipe pour le bon déroulement, mais aussi pour la richesse de l'accueil de loisirs.

Le rôle de l'animateur :

Après des enfants :

- *Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.*
- *Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.*
- *Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.*
- *Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.*
- *Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.*
- *Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.*
- *Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.*

Avec les parents :

- *Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.*
- *Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.*

- *Il est présent aux moments de l'accueil et du départ et de surcroît, il est accueillant.*

Obligations :

- *Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel*
- *Respecter les horaires*
- *Porter une tenue vestimentaire adaptée et décente.*
- *L'utilisation personnelle du portable est interdite pendant les heures de travail.*
- *Il est strictement interdit de fumer dans les locaux*
- *Les poses des animateurs se tiendront au moment du temps calme ou du temps libre, en dehors des activités, et à tour de rôle.*

Assurer la sécurité physique de l'enfant :

- *Les enfants ne devront jamais être laissés seuls, sans surveillance d'un animateur.*
- *L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation.*
- *L'animateur devra adapter les jeux sportifs à l'âge et aux capacités des enfants.*
- *L'animateur devra prendre en compte la particularité de chaque enfant et s'y adapter.*

La sécurité affective :

- *L'animateur devra être toujours disponible et à l'écoute des enfants.*
- *L'enfant devra être considéré comme un individu à part entière à l'intérieur du groupe.*
- *L'animateur devra être attentif à l'état de l'enfant ; fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi...*
- *L'animateur ne forcera pas l'enfant à faire une activité, mais l'y incitera.*

Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe :

- *L'animateur mettra en place dès le début du séjour ou de l'année scolaire des règles de vie avec les enfants, il utilisera des moyens*

adaptés à l'âge des enfants, dessins, photos... Ces règles de vie pourront évoluer tout au long du camp.

- *L'animateur mettra en place des temps de discussion et d'échange avec les enfants.*
- *L'animateur mettra en place des jeux collectifs où les enfants devront apprendre à jouer en tenant compte du groupe et des règles définies...*

Exigences particulières

- *Drogues, alcool*

La consommation ou le trafic de stupéfiants est totalement interdit par la loi. La consommation d'alcool est également interdite dans l'enceinte de la structure.

- *Cigarette*

Pour les adultes fumeurs de la structure, la cigarette est tolérée dans l'endroit prévu à cet effet. Durant cette pause, l'animateur devra prévenir ses collègues de son absence.

- *Téléphones portables*

L'utilisation des téléphones portables n'est pas tolérée pendant les activités. Ils seront par contre obligatoires lors des sorties, activités extérieures ou déplacements (seulement pour être joignable à tout moment et pour joindre quelqu'un en cas de problème).

- *Absence :*

Toute absence prévue doit être signalée le plus tôt possible au responsable.

Le personnel d'encadrement répond aux exigences délivrées par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit d'un personnel apte à garantir la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.

Les quotas d'encadrement respectent la réglementation en vigueur à savoir :

<u>Périscolaire</u>	<u>Mercredis</u>	<u>Vacances scolaires</u>
1/14 pour les - 6ans	1/10 pour les enfants de - 6ans	1/8 pour les enfants de - 6ans
1/18 pour les + 6ans.	1/14 pour les enfants de + de 6 ans	1/12 pour les enfants de + 6ans
En cas de déplacement entre l'école et l'un des locaux des signataires du PEDT, le taux d'encadrement applicable au trajet est de 1/10 pour les enfants de moins de 6 ans et de 1/14 pour les 6 ans ou plus.		

Équipe d'entretien :

- BERAUD Isabelle
- SALIVE Marie
- CHASTEL Meryem

Présentation

Le projet pédagogique qui suit découle directement du projet éducatif de la Communauté de Communes Loire Semène.

Celui-ci a été établi avec le souci de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs familles avec pour finalité l'émergence de nouvelles attitudes.

Ce projet pédagogique va servir de cadre de référence à l'accueil de loisirs pour l'année 2024-2025. Il regroupe l'ensemble des objectifs, des étapes et des moyens à mettre en œuvre pour réaliser cet accueil dans les meilleures conditions.

L'équipe de direction est garante du bon fonctionnement du centre de loisirs. Elle est présente sur le terrain et lors de la vie quotidienne, et elle fait en sorte d'instaurer un climat serein et dynamique.

Le fonctionnement

Les locaux et l'aménagement de l'espace

L'accueil de loisirs fonctionne dans les locaux de l'Espace de Vie Sociale à SAINT JUST-MALMONT, 21 rue du Centre :

- ✓ Toutes les périodes scolaires en complément des horaires d'école entre **16h15 et 18h30**.
- ✓ Tous les mercredis de **7h30 à 18h30**.
- ✓ Toutes vacances scolaires de **7h30 à 18h30** (sauf période de fermetures).

Il est situé dans le centre de la commune, proche du complexe sportif et du lieu de restauration.

Nous avons à notre disposition un local permettant d'accueillir 300 enfants.

Celui-ci est agencé de la manière suivante :

- Un espace petite enfance pour les 3/5 ans : salle d'activité, salle motricité, salle couchette
- Quatre salles d'activités pour les 6/14 ans
- Des sanitaires adaptés à chaque âge
- Une cuisine
- Un espace extérieur

L'espace restaurant est mis à disposition par la mairie. Les repas sont livrés par la société «API».

Le centre de loisirs fonctionne aussi dans les locaux du périscolaire de SAINT VICTOR-MALESCOURS :

- ✓ Toutes les périodes scolaires en complément des horaires d'école entre 7h30 et 8h30 et de 16h30 à 18h30.

L'accueil se fait dans les locaux partagés avec le Relais Petite Enfance. Il est situé au cœur du bourg de SAINT VICTOR-MALESCOURS.

Nous avons à notre disposition un local permettant d'accueillir 40 enfants Celui-ci est agencé de la manière suivante :

- Deux salles pour les 6/11 ans
- Une salle pour les 3/5 ans avec du mobilier adapté
- Des sanitaires adaptés à chaque âge
- Un espace cuisine

Les adultes peuvent rentrer dans les locaux du périscolaire. Les arrivées et les départs se font dans l'espace accueil **sur les temps périscolaires** à partir de 16h45.

Les enfants

- Des enfants de 2 à 11 ans scolarisées à SAINT JUST-MALMONT et à SAINT VICTOR-MALESCOURS sur les temps périscolaires.
- Des enfants de 2 à 11 ans scolarisées de SAINT JUST-MALMONT et d'autres communes le mercredi.

- Des enfants de 3 à 11 ans de SAINT JUST-MALMONT et d'autres communes et sur les temps extrascolaires.

L'accueil de loisirs

L'accueil du premier jour

L'accueil de loisirs met un point d'honneur à faire découvrir les lieux dans lesquels vont évoluer les enfants tout au long de l'année afin de leur permettre de se familiariser avec ceux-ci et leur faciliter le repérage dans l'espace. C'est dans cette dynamique qu'un rendez-vous est proposé en amont ou lors de l'inscription.

Le temps périscolaire

L'accueil de loisirs Pierre Royon est composé deux périscolaires. Celui de SAINT VICTOR-MALESCOURS et celui de SAINT JUST-MALMONT. Seuls les enfants scolarisés au sein des deux communes peuvent bénéficier de ce service.

Le centre de loisirs associé aux écoles du territoire fonctionne du lundi au vendredi de :

- ✓ 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 à SAINT VICTOR-MALESCOURS
- ✓ 16h15 à 18h30 à SAINT JUST-MALMONT

Chacun des périscolaires est composé d'une équipe professionnelle et diplômée, qui pendant ces temps d'accueil proposeront deux temps :

- Un temps d'accompagnement scolaire le lundi et le jeudi pour les 6/11 ans

Ce temps permet à chaque enfant de faire ses devoirs dans un environnement propice. Les enfants sont répartis en sous-groupe respectant le cycle scolaire.

L'équipe d'animation est présente pour apporter une aide à l'enfant sous l'aspect organisationnel du travail, sur la compréhension des consignes et non pas sur l'aspect éducatif de celui-ci. En aucun cas les animateurs sont habilités à corriger les devoirs.

Les devoirs doivent être faits, mais, ne doivent pas être obligatoirement juste. En fonction de l'état de fatigue et de concentration de chacun, les animateurs peuvent décider de stopper l'accompagnement scolaire.

➤ Un temps projet le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les 3/11 ans

Un thème par jour est choisi par l'équipe d'animation dans chaque tranche d'âge. Les animateurs proposent plusieurs activités en lien avec le thème et les enfants peuvent naviguer et évoluer à leur rythme.

Ce temps est important dans l'évolution de l'enfant. Il a la possibilité d'évoluer à son rythme, de répéter l'activité autant de fois qu'il le souhaite. La finalité de cette éducation nouvelle permet en effet le libre développement de l'enfant dans un milieu préparé par l'équipe qui prévoit les activités susceptibles de favoriser les apprentissages fondamentaux. Cet apprentissage demande un engagement personnel et correspond à des découvertes réelles des enfants.

Les mercredis et les vacances scolaires

Nous séparons les enfants primaires des enfants maternels en trois groupes distincts afin de pouvoir répondre au mieux à leurs besoins, pour cela trois groupes distincts cohabitent au centre de loisirs :

Les Barbapapa : 3 à 5 ans (PS à GS)

Les Lemmings : 6 à 8 ans (CP à CE2)

Les Simpson : 9 à 11 ans (CMI à CM2)

À l'intérieur de ses groupes, il est envisageable si les effectifs sont trop importants ou pour adapter l'activité de faire des sous-groupes.

Les activités sont organisées autour d'objectifs changeant à chaque période :

- Période de mercredi allant de la fin des vacances au début des suivantes
- Période de vacances,

Avec un thème élargi sur le programme (exemple : la nature...) pour avoir un fil conducteur dans notre démarche pédagogique.

Pour le bon déroulement des activités l'équipe d'animation doit procéder de la manière suivante :

- **En amont** : Fiche d'activité, prototype et gestion du matériel nécessaire.
- **Pendant** : Vigilance à donner vie à son activité, quelles qu'elles soient, et à animer en assurant la sécurité individuelle et collective.
- **Après** : Faire participer les enfants au rangement du matériel et de la salle et effectuer un bilan enfants et animateurs.

La direction devra s'assurer que toutes les activités soient prêtes à l'avance et organisées.

Plusieurs formules d'accueil au centre de loisirs sont proposées aux parents.

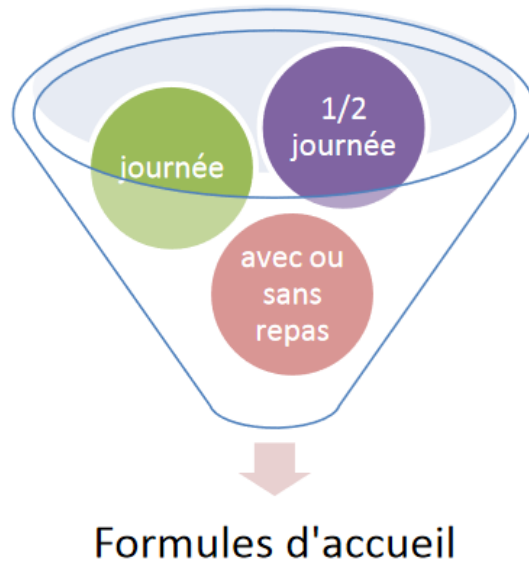
- Les mercredis (pour toutes les tranches d'âge)
 - En journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas
 - En demi-journée avec repas de 7h30 à 17h00 ou de 11h30 à 18h30
 - En demi-journée sans repas de 7h30 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30
- Les vacances scolaires

Pour les 3/5 ans :

- En journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas
- En demi-journée avec repas de 7h30 à 14h00 ou de 11h30 à 18h30
- En demi-journée sans repas de 7h30 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30

Pour les 6/11 ans :

- En journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas



Le projet CLAS – Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

L'accueil de loisirs **L'Espace de Vie Sociale** Pierre Royon met en place un projet CLAS sur l'ensemble du territoire. Pour la commune de Saint Just Malmont, celui-ci aura lieu une fois par semaine hors période de vacances de 16h15 à 18h30. Il s'adresse à un groupe d'élève de 6 à 11 ans orientés par le biais de l'école.

Un animateur les accompagne dans la compréhension de leur devoir, dans l'accompagnement à la méthodologie, dans l'organisation de son travail, de son cartable...

Les enfants participeront également à des projets annuels en lien avec les objectifs du CLAS par le biais d'activité ludique permettant de développer les compétences de l'enfant tel que développer sa mémoire, sa motricité fine, son imaginaire...

Ceci permet à l'enfant de travailler les mêmes compétences qu'au sein de l'école sous une autre forme lui permettant de (re)prendre confiance en lui et de s'apercevoir des qualités qu'il possède.

Se réunir pour ...

Se réunir entre équipe de direction pour...

Plusieurs fois par mois, toutes les équipes de direction en poste dans les accueils de loisirs de la Communauté de Communes Loire Semène se réunissent afin de créer des projets communs, d'échanger des techniques, des expériences nouvelles, réfléchir au sens à donner à l'accueil de loisirs. C'est un moment privilégié pour faire vivre le réseau d'entraide et d'information qui s'organise sous la responsabilité de la coordinatrice Petite Enfance/Enfance/Espace de Vie Sociale. Ces rencontres permettent aussi de faire le point tant sur le plan humain que financier et de continuer à travailler en collaboration afin que les orientations éducatives de la collectivité se retrouvent dans le travail de l'équipe d'animation.

Se réunir avec l'équipe d'animation pour...

Régulièrement au cours de l'année, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs se réunit pour travailler sur les actions qui vont être menées avec les enfants. C'est l'opportunité d'échanger et de partager. C'est un moment essentiel pour un travail de qualité, avec préparation ou essai d'activités.

Les animateurs se retrouvent pour avoir les renseignements donnés par l'équipe d'encadrement, élaborer des projets, le programme d'activités, prévoir les besoins matériels, faire un bilan oral des activités...

Se réunir avec les établissements scolaires pour...

Les directeurs des écoles et les responsables de l'accueil de loisirs favorisent le lien afin de mettre en place des actions communes, coconstruire des projets et s'inscrire dans une continuité éducative.

Un échange et une disponibilité permanente avec les parents pour...

Prendre en compte la famille qui doit, tout comme l'enfant, être au cœur du projet.

Pourquoi ?

- Pour assurer une continuité éducative maison/structure d'accueil
- Pour recueillir les éléments indispensables à une bonne prise en charge
- Pour rassurer et établir des relations de confiance
- Pour informer (informations administratives, organisationnelles, pédagogiques)
- Pour se faire connaître
- Pour que l'enfant ressente une confiance certaine entre la famille et l'équipe d'animation.
- Pour associer les parents (rencontres, manifestations, expositions...).

Ceci engendre une complémentarité des rôles et des compétences amenant à l'épanouissement et au bien-être des enfants dans le but d'une dynamique éducative de qualité.

Une attention toute particulière sera donc portée par l'ensemble de l'équipe à la qualité des relations avec les responsables légaux avant, pendant et après l'accueil de l'enfant. Tout doit être mis en œuvre pour que ces relations soient confiantes et respectueuses du statut des uns et des autres.

Ceci passe notamment par une bonne communication à chaque étape de l'accueil de l'enfant :

- Diffusion d'un programme des temps forts avec tous les renseignements.
- Envoie d'e-mail pour toutes informations nouvelles et programme.
- Mise en place de point d'informations dans la structure afin d'informer les parents sur des aspects précis.
- Accessibilité du bureau de la direction pour renseigner les parents, pour répondre aux diverses questions, problématiques...
- Diffusion du règlement intérieur. Toutes familles se doivent de prendre connaissance du règlement intérieur.

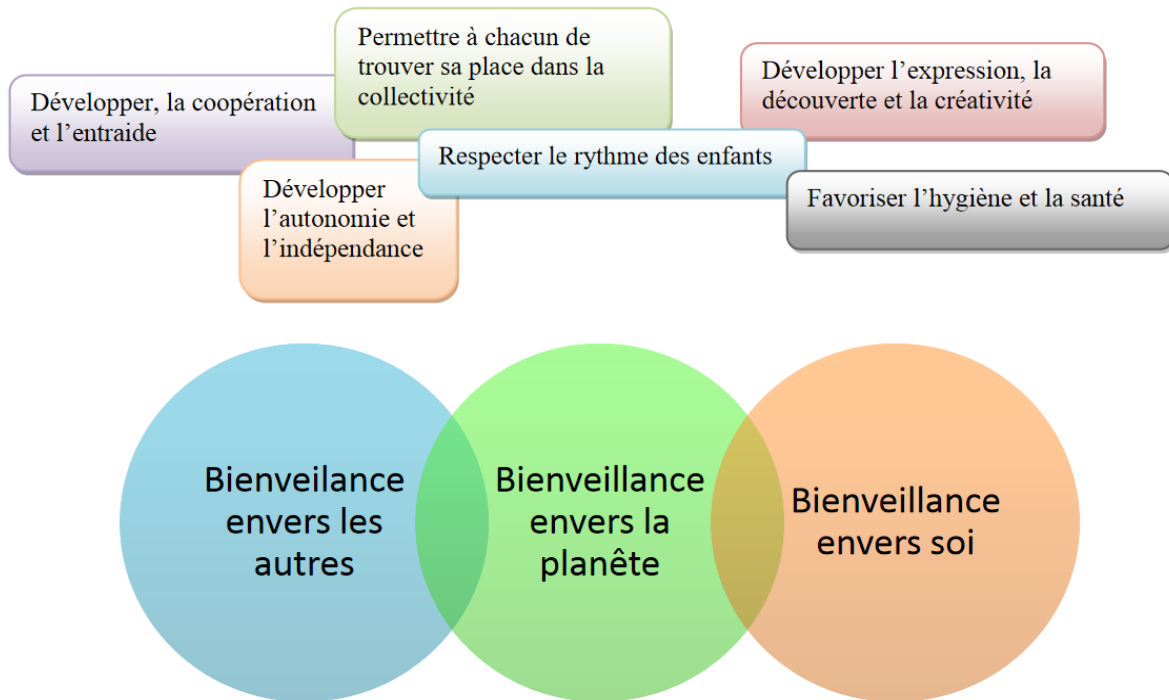
Les partenaires

Il est impératif pour nous de développer différents partenariats :

- Accueil de loisirs de la Communauté de Communes Loire Semène
- Services de la Communauté de Communes (crèches, Relais Petite Enfance, service culture, médiathèque...)
- Acteurs locaux : Mairies, écoles, associations sportives et culturelles, maison de retraite...
- La CAF
- La MSA
- La PMI
- Les Services Sociaux
- Jeunesse et Sport

Les objectifs pédagogiques

Le projet 2024-2025 est basé sur la bienveillance



La volonté de l'équipe pédagogique est de mettre l'enfant et sa famille au cœur du projet pédagogique :

- **Faire de l'accueil de loisirs un espace de jeux, où les lieux et les activités favorisent la prise d'initiative et l'autonomie**

Mise en place de coins symboliques (dînette, construction, lecture...), d'activités adaptées pour répondre aux besoins psychomoteurs, susciter la curiosité, favoriser les apprentissages.

Mise à disposition de coins permanents (peinture, jeux d'eau, manipulation, motricité fine...). L'enfant découvre lui-même sans que l'adulte n'anticipe ni ne devance ses apprentissages. L'enfant découvre d'autres espaces d'expérimentations.

Par ces différentes méthodes, l'équipe accompagnera l'enfant vers l'autonomie (progression des actes, apprentissage au quotidien, valorisation, réponse au besoin de découverte...).

- **Créer un climat de sécurité autour des enfants**

L'enfant évolue dans un environnement rassurant et sécurisant propice au bien-être. L'équipe est garante de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant. La sécurité affective est principalement du domaine du « non-dit » et de ce fait, c'est à l'équipe d'avoir une connaissance approfondie du public accueilli et d'être attentif au comportement de l'enfant.

2 ½ – 3 ans : L'enfant a un grand besoin d'affection et de sécurisation. Le groupe a pour mission de lui faire découvrir le « vivre ensemble ». Celui-ci permet d'entrer dans le processus de socialisation.

4 – 5 ans : Il faut apprendre à l'enfant à faire des choix, à développer son sens imaginaire et pratiquer des activités collectives. L'enfant n'est plus centré sur lui-même, mais tourné vers ses pairs.

6 – 7 ans : L'enfant apprend à partager, à confronter des idées différentes et à vivre ensemble. Il faut établir avec eux des règles de vie, leur laisser le choix de leurs activités, leur proposer des activités collectives et leur donner des responsabilités.

8 – 9 ans : L'enfant affirme son caractère, il est dynamique et autonome et apprend à s'identifier. Sur le même principe que la tranche d'âge 6 – 7 ans, il faut établir avec eux des règles de vie, leur laisser le choix de leurs activités, leur proposer des activités collectives et leur donner des responsabilités.

Afin que celui-ci puisse se sentir en confiance, l'équipe d'animation devra à tout moment avoir une attitude responsable face à l'enfant. Celui-ci devra être écouté et reconnu.

L'accueil de loisirs sera donc un lieu où l'enfant sera écouté et entendu dans ses besoins, désirs et souhaits.

Le bien-être des enfants passe également par une continuité des relations famille/professionnels de façon à favoriser des échanges nécessaires à une prise en charge de qualité.

- Favoriser l'intégration de toute différence

Pour qu'une intégration soit réussie, il convient en amont de la préparer. Il y a une préparation propre à chaque situation.

L'équipe fédère les enfants autour d'un projet commun, qui peut être une activité culturelle, artistique, sportive... qui dépasse les différences. La priorité est bien entendu la sécurité affective et matérielle des enfants ; l'enfant est au cœur du projet, l'objectif principal est son épanouissement au centre de loisirs.

Développer l'intégration des enfants en situation de handicap (une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant) par la mise en place d'un fonctionnement permettant à l'enfant d'anticiper, d'avoir des repères (temporels, espaces), y compris durant les temps « non structurés ».

Des aménagements matériels et immatériels permettant de favoriser l'accès et la compréhension de l'enfant en situation de handicap sont mis en place (PAI/PAP, personnel formé).

Un animateur référent en plus de l'équipe permanente peut-être prévu, si possible avec une qualification et une connaissance approfondie des pathologies.

L'équipe veille à ce que le handicap soit considéré comme toutes les autres différences qui font que chaque personne est unique. Et de la même façon que l'on propose d'aller à la rencontre d'autres cultures (langue, tradition...) l'équipe propose des activités permettant la découverte du langage des signes, du braille...

C'est en apprenant à connaître l'autre, avec ses différences, que l'on efface les craintes.

Les moyens

Mettre en place avec les enfants des règles de vie	Mettre en place des jeux coopératifs et/ou collectifs	Permettre à l'enfant d'être acteur de ses activités
Accompagner les projets d'enfants	Faire des échanges avec différentes structures	Aménager des temps d'animation et de repos adaptés aux tranches d'âge et aux différents moments de la journée.
Mettre en place des activités de sensibilisation à la santé et l'hygiène.	Permettre des temps individuels dans la collectivité	
Amener l'enfant à se repérer dans l'espace et le temps	Encourager les enfants à prendre des responsabilités.	
Mettre en place des activités manuelles, des jeux d'expression et des activités de découverte.		

L'évaluation

- Les enfants progressent-ils dans l'autonomie de la vie quotidienne ?
- Les enfants se repèrent-ils dans les locaux et dans le temps ?
- Est-ce que l'enfant arrive à régler ses conflits sans la violence et sans l'aide d'un adulte ?
- Des projets d'enfants ont-ils été menés ?
- L'enfant trouve-t-il sa place dans le groupe ?
- Est-ce que les enfants participent aux jeux ?

- Les enfants sont-ils curieux ?
- Les enfants sont-ils force de proposition d'activités créatives ?
- Les enfants ont-ils adopté des gestes d'hygiène spontanée ?
- Les enfants font-ils l'effort de découvrir les aliments ?
- Est-ce que tous les enfants participent à, au moins une activité sportive ?

Journée type

La journée type périscolaire à Pierre Royon

16h15 à 18h30 : Selon les envies de chacun, des activités telles que la lecture, le sport, les perles, et des jeux variés sont proposés aux enfants en attendant les parents et pour préparer les départs échelonnés. C'est un temps où l'enfant est libre de jouer en autonomie, de partager avec ses copains ce qui lui permet de se construire.

La journée type périscolaire à Saint Victor-Malescours

7h30 à 8h30 : Un accueil de qualité qui respecte l'humeur de chaque enfant, qui arrive du saut de son lit. Divers coins ludiques et livres sont mis en place : livres, perles, dessin, construction...

16h15 à 18h30 : Selon les envies de chacun, des activités telles que la lecture, le sport, les perles, et des jeux variés sont proposés aux enfants en attendant les parents et pour préparer les départs échelonnés. C'est un temps où l'enfant est libre de jouer en autonomie, de partager avec ses copains ce qui lui permet de se construire.

La journée type périscolaire Mercredi et extrascolaire Vacances

7h30 - 9h00 : Accueil échelonné des premiers enfants. Cet accueil est particulièrement important, car il fait le lien entre la maison et l'accueil de

loisirs. Pour établir au mieux ce lien, il est nécessaire de prendre en compte les parents qui accompagnent les enfants quand cela est possible. Les accueils se doivent d'être individualisés. L'accueil est un moment clé pour les enfants et notamment pour la tranche d'âge des 3/5 ans où la séparation doit se faire en douceur et dans une confiance envers notre équipe.

Sur les temps d'accueil, un planning de répartition des fonctions de l'équipe définit un animateur qui commence l'accueil à 7h30 puis un à 8h00, dans la salle d'accueil où le pointage des enfants sera effectué. L'animateur chargé de l'accueil prendra soin d'accueillir, de manière personnalisée l'enfant et sa famille. Le second réglera la salle d'accueil. Durant ce temps d'accueil, l'équipe de direction sera présente afin d'assurer les badgeages et le relationnel avec les parents si besoin.

Les arrivées échelonnées du reste de l'équipe permettront l'ouverture progressive des différents espaces permanents, suivant l'envie et les besoins des enfants.

A partir de 8h30 : ouverture de plusieurs salles et lieux (coins des petits, jeux extérieurs...) et répartition par groupe d'âge des enfants.

9h30 à 10h00 : Rangement des différents ateliers. Effectuer l'appel des enfants et mettre au tableau les chiffres des enfants présents le matin et à jour le net book. Proposer un temps d'échange avec les enfants : présenter la journée, établir des groupes suivant les différentes activités proposées, repas de midi, sensibilisation...

10h00 à 11h15 : Activités (préparation, déroulement et rangement avec les enfants) :

- Récréatives
- Des temps d'apprentissage et des compétences sociales
- Des temps d'épanouissement de l'enfant

Les activités dites journalières sont proposées avec l'équipe d'animation lors de réunions. En plus d'un programme d'activités variées favorisant la découverte et l'expérimentation, des activités libres ou dirigées seront proposées selon les projets élaborés en amont.

Les enfants pourront participer en alternance à des activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques, sensorielle... mais aussi des activités de proximité à la journée.

Toutes ces activités sont élaborées et étudiées de façon à répondre aux besoins de chaque enfant.

11h15 à 11h30 : Passage aux toilettes, lavage des mains. Ce petit rituel marque la fin d'un moment fort de la journée (l'activité du matin). Il sert de transition et de repère temporel si précieux notamment pour les plus petits.

Entre 11h30 et 12h15 : Arrivée et départ échelonné des enfants.

11h30 à 13h30 : Trajets cantine et repas.

Le temps du repas de midi est un temps d'activité moins intense. C'est un temps d'échange important entre individus dans le calme. Les animateurs sont aux tables avec les enfants et font en sorte que le repas soit aussi un moment éducatif, chaque enfant doit apprendre à goûter, à se servir, à partager, sans y être forcé. Afin que ce temps soit le plus agréable possible, les enfants mangeront par affinités et par petits groupes.

Le temps de repas se fera en salle de restauration. La restauration sera gérée par un prestataire (API).

Entre 13h30 et 14h00 : Arrivée et départ échelonné des enfants.

13h30 à 14h00 : Temps calme animé pour les 3/5 ans ne faisant pas la sieste et les 6-11 ans.

Ces temps de détente doivent permettre de ressourcer les enfants, de leur permettre de se retrouver. Éviter les jeux qui favorisent d'excitation les enfants. Il est important de leur expliquer à quoi sert un temps calme.

13h30 à 15h30 : Sieste pour les 3-5 ans le souhaitant dans une salle prévue à cet effet avec du matériel adapté.

Les animateurs en profitent pour faire leur pause sans aucun défaut de surveillance.

14h00 : Faire appel des enfants et mettre au tableau les chiffres de l'après-midi.

14h00 à 16h00 : Activités (préparation, déroulement et rangement avec les enfants)

- Récréatives
- Des temps d'apprentissage et des compétences sociales
- Des temps d'épanouissement de l'enfant

16h00 à 16h30 : Goûter

Entre 16h30 et 17h00 : Petit bilan de la journée. Les enfants pourront exprimer leur ressenti quant à la journée passée, critiquer et proposer des solutions, se projeter dans l'évolution d'un projet en cours ou à venir.

17h00 à 18h30 : Mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société, construction... en attendant les parents afin de préparer les départs échelonnés. Le retour aux familles s'effectuera sur le même principe que l'arrivée au centre. C'est un moment où toutes les tranches d'âges peuvent se mélanger. Accueil, orientation et échanges avec les parents, sans aucun défaut de surveillance.

Les projets d'animation

La sieste

Pour beaucoup d'enfants la sieste est un moment imposé et pas forcément apprécié. Nous essayons de rendre ce moment ludique et avons pour objectif de rendre les enfants « friands » de ce moment de détente.

Les camps

Permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes, de se rapprocher de la nature, de vivre en collectivité tous les moments de vie quotidienne et de vivre des aventures qui leur sont propres. Proposer cette activité reste importante pour l'équipe d'animation. Les liens créés pendant ces activités sont privilégiés et permettent beaucoup d'échanges.

L'accueil de tous les enfants

Le centre de loisirs est un lieu d'accueil pour TOUS les enfants quelle que soit leur origine, leur milieu social. Nous n'oublions pas les enfants en situation de handicap qui ont le droit aux loisirs à partir du moment où la collectivité ne met en danger ni eux-mêmes ni les autres enfants.

Respect du rythme de chacun

Nous veillons à respecter le rythme de chaque enfant, selon son âge, sa fatigue, son envie, sa journée scolaire passée...

Un goûter n'est-il pas un temps important pour l'enfant ? Un temps d'échange, de relâche, de pause, mais aussi d'éducation...

Les enfants ont un besoin vital d'inactivité. S'ennuyer, imaginer, rêvasser, et toutes ces formes du « rien faire » sont en réalité profitables. Sans sollicitation de l'extérieur, le corps et l'esprit se détendent. C'est également dans ces moments de vide, où rien ne vient le « remplir » qu'il peut se rendre compte de ses besoins.

Mais attention, nous n'avons pas pour objectif de ne rien proposer, il faut bien évidemment permettre à l'enfant par le biais de différentes activités, de se cultiver, de découvrir, de s'épanouir, de jouer en collectivité...

L'enfant acteur de ses loisirs

Les enfants restent acteurs de leurs loisirs, quel que soit l'âge.

Pour les petits (3/5 ans), les animateurs restent à l'écoute pour mesurer des jeux ou activités ayant beaucoup plu. Cela peut être par une discussion informelle, à table, lors d'un temps libre... mais aussi lors d'un bilan de fin d'activité.

Pour les enfants à partir de 6 ans, des bilans sont réalisés tous les mercredis et jours de vacances, permettant à l'enfant de s'exprimer.

L'évaluation

Des activités

Chaque animateur avant son activité établit un projet d'activité afin de clarifier les objectifs, la durée de l'activité, le matériel, l'âge des enfants et le déroulement de celle-ci. Une discussion est ensuite mise en place pendant les réunions pour savoir si tout s'est bien passé.

Du projet pédagogique

Selon les critères énoncés lors de l'identification des objectifs pédagogiques par l'équipe, une évaluation milieu d'année sera réalisée afin de réajuster celui-ci.

Des animateurs

Chaque animateur en fin d'une période donnée est pris en entretien d'évaluation afin de faire un bilan de sa situation.

Pour les animateurs vacataires un entretien est mis en place à la fin de chaque période de vacances.

L'évaluation est basée sur un échange entre l'animateur et les membres de la direction qui réalisent cette fiche. Pour cela l'auto-évaluation est utilisée pour permettre à chacun de s'exprimer.

L'évaluation et l'auto-évaluation sont réalisées avec tous les animateurs.

Conclusion

L'équipe pédagogique considère que la qualité des relations entre les différents acteurs est une base primordiale pour que chacun trouve sa place.

Le respect des personnes implique des attitudes positives :

- Entre enfants et enfants
- Entre animateurs et enfants
- Entre animateurs et animateurs
- Entre directeurs et animateurs
- Entre directeurs et familles
- Entre familles et animateurs
- Entre animateurs, enfants et intervenants

Le dialogue, l'échange et le respect des décisions prises sont obligatoires pour un bon esprit d'équipe.

Les activités s'adressent à tous les enfants quels que soient leur niveau physique, intellectuel ou social.

Chaque membre de l'équipe éducative doit se comporter comme un adulte responsable. Il est le référent de l'enfant. Il doit veiller :

- A sa tenue
- A son hygiène
- Au respect d'autrui
- Au respect des horaires
- A son comportement à table et en général

- A la sécurité physique et affective de l'enfant

De plus, il est nécessaire pour faire de l'animation de qualité, que les animateurs travaillant sur l'accueil de loisirs soient dynamiques, motivés, motivants et respectueux du reste de l'équipe

Nous autres, adultes, mettons en place tous les moyens humains, financiers et techniques afin de permettre aux enfants d'avoir des loisirs de qualité